Cour Pénale Internationale

International Criminal Court

n° **ICC-01/04**

Date : **12 juillet 2005**

Original : **français**

LA CHAMBRE PRÉLIMINAIRE I

Composée comme suit : **M. le juge Claude Jorda, juge président**

Mme la juge Akua Kuenyehia

Mme la juge Sylvia Steiner

Greffier : **M. Bruno Cathala**

SITUATION
SITUATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Public

Présentation de serment par Maître Emmanuel Daoud

Le Bureau du Procureur
M. Luis Moreno Ocampo
Mme. Fatou Bensouda
M. Ekkehard Withopf
M. Fabricio Guariglia
Le conseil des victimes
Maître Emmanuel Daoud

Conformément à l'article 5 du Code de conduite professionnelle des conseils, veuillez trouver ci-joint la prestation de serment par Maître Emmanuel Daoud.

.

Cour Pénale Internationale

International Criminal Court

Je, soussigné Emmanuel Daoud, déclare solennellement que je remplirai mes devoirs et exercerai ma mission devant la Cour pénale internationale avec intégrité et diligence, honorablement, librement, indépendamment et consciencieusement, et que je respecterai scrupuleusement le secret professionnel.

Fait à La Haye, le 12 juillet 2005

(Signature)

Signé en présence de Bruno Cathala
Greffier

(Signature)

PO Box 19519, 2500 CM The Hague, The Netherlands / Maanweg 174, 2516 AB The Hague, The Netherlands
tel.: +31 70 515 87 87 • fax: +31 70 515 86 10 • Internet: www.icc-cpi.int